



FICHE PROGRAMME
2022-2023
ATELIER ART FLORAL
BRIÉ ET ANGONNES
VENDREDI DE 15H À 17H

Salle Communale 38320 BRIÉ

DATE	THÈME	A APPORTER
07 octobre	“ Equinoxe ” Travail de prêles	Le support de l'année
18 novembre	“ Moisson fleurie ” Cornet de paille	Le support de l'année
09 décembre	“ Noël tressé ” Travail de tressage	Le support de l'année, j'amène une guirlande de 1m de mon choix
13 janvier	“ Élan futuriste ” Travail de feuilles	Le support de l'année
24 février	“ Face à face ”	Le support de l'année et deux miroirs de 10/10 CM
10 mars	“ Panier printanier ”	Le support de l'année
28 avril	“ Oeufs et reliefs ” Travail de sculpture.	Le support de l'année et 12 demi coquille d'oeufs
12 mai	“ Découverte des arts japonais ” Ikebana ou Kokedama	J'apporte le support de l'année pour l'Ikebana
09 juin	“ Transparence encagée ”	Le support de l'année

RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX

Matériel à apporter à chaque atelier :

Sécatteur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de ±1mx1m, règle, agrafeuse + agrafes, cutter +lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour Le transport de vos compositions.

Inscriptions Geslain Maryvonne 06 38 58 78 81 Animateur Floriscola Alain HERY 06 62 60 93 18 animefloral38@oobien.com
Responsable Floriscola Commission activités 07 49 22 86 58 / 06 09 22 57 29

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	Convention de partenariat en cours de validation.
Support de l'année : 5 €	“ Nouveau support ” Par chèque séparé à régler à l'ordre de <u>Floriscola</u> lors du 1er atelier .
Prix unitaire de l'atelier : 30 €	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
Chèques atelier à établir à l'ordre de l'association Arts et loisirs de Brié et Angonnes à remettre à : Maryvonne Geslain 06 38 58 78 81	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.